
OBJET : VENTE VEHICULE UNIMOG Mercedes

M. le Président expose à l'Assemblée que l'engin de chantier de marque Mercedes UNIMOG immatriculé BJ-349-BF n'est plus utile au sein du SIAEP et qu'il y a lieu de le mettre à la vente.

Il rappelle que cet engin a été acheté en 1993 et qu'il totalise 115 309 km.

M. le Président propose le prix de vente de 22 000€ TTC (*vingt-deux mille euros TTC*).

L'Assemblée après avoir entendu l'exposé de M. le Président et à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTÉ la vente de l'engin de chantier de marque Mercedes UNIMOG immatriculé BJ-349-BF, pour un montant de **22 000 € TTC (soit 18 333.33 € HT)**.

- DIT que ce bien sera vendu en l'état ;
- AUTORISE M. le Président à procéder à la cession de l'engin de chantier de marque Mercedes UNIMOG acquis en 1993 et totalisant 115 309Km ;
- DIT que la recette sera inscrite au Budget 2021 au compte 775 – produits des cessions d'éléments d'actif ;
- DIT que ce bien sera sorti de l'inventaire ;
- DONNE tout pouvoir à M. le Président pour remplir toutes les formalités nécessaires à la cession de ce bien.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,

Benoit DESENLIS

Transmis en Préfecture, le